

5 détails insolites de l'hémicycle du Sénat

La salle des séances, ou hémicycle, est le lieu du débat, de la délibération et du vote, cœur de la démocratie parlementaire où s'exprime la souveraineté du peuple via ses représentants élus. En France, l'hémicycle est en demi-cercle. Depuis la Révolution française, la « gauche » et la « droite » se définissent par rapport au président de séance : la gauche à sa gauche, la droite à sa droite.



1 La charpente du Sénat

L'hémicycle s'enflamme en 1859



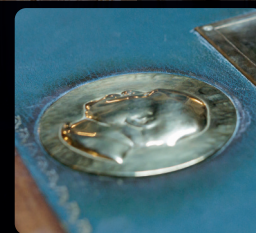
2 La cloche du Président de séance



3 Le « crayon télévision »



4 Le « Plateau » : version sénatoriale du « Perchoir »



5 La médaille de Victor Hugo

Les détails de l'hémicycle

1.

La charpente du Sénat

L'hémicycle s'enflamme en 1859

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1859, un incendie se déclare dans les combles, à proximité de la salle des séances. Rapidement, les flammes se propagent à la toiture, les étincelles menaçant les autres ailes du palais du Luxembourg, dont celle de la bibliothèque et celle des archives. La coupole ne peut être sauvée. Le treuil du lustre en fonte tombe et traverse le plancher qui ne résiste pas au poids de l'eau et des matériaux qui le jonchent. Il s'effondre. Les blessés sont évacués.

Le marquis d'Hautpoul, Grand référendaire du Sénat, entreprend une enquête administrative le 31 octobre. Il interroge vingt-trois personnes, du lampiste à l'architecte, pour déterminer la cause de l'incendie et reconstituer le fil des événements. Selon les conclusions de l'enquête, la cause est accidentelle. Après ce drame, la surveillance du Palais est réorganisée. Un poste de pompiers est créé et des rondes de nuit sont mises en place pour prévenir les incendies. Encore aujourd'hui, le Sénat est équipé de matériel de secours contre les incendies et dispose, au sein de la direction de l'Accueil et de la Sécurité, d'agents formés pour intervenir rapidement.

Le Sénat ne pourrait pas fonctionner sans ses directions « Ressources et Moyens » qui concourent indirectement à la conduite de ses missions constitutionnelles.

2.

La cloche du Président de séance

Lors des débats dans l'hémicycle, qui peuvent parfois être animés, notamment lors des questions d'actualité au Gouvernement, le président de séance doit pouvoir rappeler les orateurs à leurs obligations (courtoisie, respect des temps de parole). Un outil est alors à sa disposition : la règle en bois, qu'il frappe sur son bureau, pour appeler l'attention des orateurs au respect de leur temps de parole. La cloche, discrète, trône à droite sur le bureau du président de séance. Présente depuis la Révolution, elle n'est pas utilisée pour discipliner les débats et ramener les parlementaires au calme, contrairement à une idée reçue.

Dans la Haute Assemblée, où le désordre est rare et où le respect est la règle, la cloche est en réalité utilisée par le président de séance uniquement pour les ouvertures, suspensions et reprises de la séance.

3.

Le « crayon télévision »

Ce crayon original, bicolore, à double tête, alternant d'un côté le rouge vermillon et de l'autre le bleu de Prusse, a marqué, depuis le 19^{ème} siècle, l'imaginaire de la séance publique. Il permettait au président de séance de noter sur le dossier de séance les avis de la Commission et du Gouvernement sur les amendements (favorable avec le bleu / défavorable avec le rouge) et le sens du vote (adopté en bleu / rejeté en rouge).

Aujourd'hui, tombé en désuétude, le crayon télévision a été remplacé par des outils numériques. La fabrique de la loi est aujourd'hui totalement numérisée. C'est la division des lois, au sein de la Direction de la Séance, qui construit la loi et la met en ligne en temps réel, en enregistrant chaque avis puis chaque vote et en construisant le texte adopté progressivement (« petite loi »). Chacun peut alors consulter et suivre sur le site du Sénat la loi « en train de se faire ».

4.

Le « Plateau » : version sénatoriale du « Perchoir »

Au Sénat, on appelle le « Plateau » le lieu dans l'Hémicycle où s'installe le président de séance : le Président du Sénat ou l'un des 8 vice-présidents. De cette position stratégique, la présidence dirige les débats, fait respecter le règlement, suspend ou lève la séance, distribue la parole aux orateurs et aux ministres, compte et enregistre les votes. À ce poste, qui ressemble à celui d'un chef d'orchestre, la présidence de séance est la garante de la qualité et de la sérénité des débats.

Pour cela, la présidence est assistée par un groupe d'huissiers, personnel dédié et pleinement disponible, dont la tenue caractéristique a traversé les siècles : queue de pie et pantalon noir ; chemise, gilet et nœud papillon blanc ; bouton de perle et chaîne d'argent en rubans ; et la fameuse épée. Leurs missions sont très variées : surveiller les entrées et venues, distribuer les courriers et mettre à disposition des sénateurs des tablettes pour suivre la discussion des amendements, veiller à la sécurité dans l'hémicycle.

Au Palais du Luxembourg, les débats se dirigent depuis le Plateau, situé dans le « Petit Hémicycle » construit en 1840 par Alphonse de Gisors, en face du « Grand Hémicycle » où siègent les Sénateurs. Le Plateau est au Sénat ce que le Perchoir est à l'Assemblée nationale.

5.

La médaille de Victor Hugo

Sur 15 pupitres de la salle des séances du Sénat, sont apposées des plaques commémoratives à la mémoire d'anciens sénateurs illustres :

[Victor HUGO, Victor SCHOELCHER, Pierre WALDECK ROUSSEAU, Marcellin BERTHELOT, Emile COMBES, Georges CLEMENCEAU, Raymond POINCARÉ, Gaston DOUMERGUE, René COTY, Gaston MONNERVILLE, François MITTERRAND, Michel DEBRÉ, Alain POHER, Edgar FAURE, Maurice SCHUMANN]. Le Sénat apposera prochainement une médaille pour Robert BADINTER. Nommé garde des Sceaux en 1981, il fera voter définitivement l'abolition de la peine de mort au Sénat. Puis il poursuivra en tant que sénateur son combat pour les libertés.